

La certification périodique des professionnels de santé

Durée de la formation : 2.5

Objectif :

- Percevoir les spécificités du nouveau dispositif de certification périodique
- Faire de la certification périodique un outil de simplification des processus administratifs de son établissement
- Replacer la réforme de la certification périodique dans le cadre plus global du renforcement des compétences des professionnels soignants.

Programme

Aux sources de la certification périodique : de la mission UZAN de 2016 à la mission BRUANT-BISSON-DE WILDE

Objectifs du dispositif de certification périodique, quelles nouveautés par rapport au développement professionnel continu et à la formation tout au long de la vie ?

Le rôle du conseil national de la certification périodique

La gestion des comptes individuels de formation